

chargée de préparer les réformes de l'enseignement secondaire, n'hésitèrent pas à accepter en principe un contrôle dont ils n'ont rien à redouter. De plus, l'expérience a prouvé, et chaque jour encore elle démontre que ce n'est ni à l'école, ni au collège, mais plus tard, sous d'autres influences et en d'autres milieux, que se forment et s'affermissent les convictions politiques. Il vous suffira, messieurs, d'évoquer vos souvenirs et de regarder dans vos rangs pour vous en convaincre. Une seule chose, à notre avis, pourrait surrexciter chez nos enfants et nos jeunes gens les préoccupations politiques ordinairement superficielles et éphémères à cet âge, ce serait la détermination que quelques-uns vous demandent de prendre et qui consisterait à leur imposer, contre le gré de leurs familles et leurs propres attrait, un enseignement suspect et odieux par cela même qu'ils devraient le subir. Cet enseignement, obligatoire dans un sens nouveau, diviserait prématurément la jeunesse française, et introduirait dans nos lycées et dans nos collèges, la guerre intestine, d'autant qu'il laisserait aux parents, molestés dans leur conscience, mille moyens de le discréditer dans l'esprit de leurs fils.

La prétendue ingérence des congrégations religieuses et, en général, du clergé dans le domaine politique, ne saurait jamais, en ce pays et au sein de cette génération, constituer un péril assez grave, pour sacrifier, avec la liberté et l'égalité de tous devant la loi, les principes mêmes et la raison d'être du gouvernement républicain. Nous ne faisons aucune difficulté de l'avouer, l'opinion publique est presque universellement contraire à cette ingérence et y oppose un obstacle cent fois plus